

COMMUNIQUÉ

La Ville de Pont-Rouge dévoile sa Politique familiale et des aînés

Pont-Rouge, 7 septembre 2016 – La Ville de Pont-Rouge dévoile aujourd’hui sa nouvelle Politique familiale et des aînés, en présence de plusieurs partenaires du milieu et des membres du Comité familles et aînés qui a été mandaté par le conseil municipal pour en assurer l’élaboration.

Adoptée par le conseil le 6 septembre 2016, cette Politique familiale municipale, Municipalité amie des aînés (MADA), est née d’une volonté de poursuivre un développement inclusif et harmonieux de la communauté, et d’offrir des services qui améliorent la qualité de vie des familles et des aînés. Elle a vu le jour grâce au soutien financier et technique du ministère de la Famille, et à l’accompagnement professionnel du Carrefour action municipale et famille.

Précisons que le Comité familles et aînés, qui a développé la politique, est formé d’une vingtaine de représentants de tous les groupes d’âge et secteurs d’activité de Pont-Rouge. Il s’est réuni à plus de 20 reprises en 2015-2016, sous la présidence de madame Lina Moisan, conseillère municipale, responsable des questions Aînés au conseil, afin de réaliser les nombreuses étapes menant au dépôt de cette politique.

À cet égard, le comité a mené, entre autres, des consultations auprès des jeunes du primaire, de secondaire et du postsecondaire, ainsi que des familles et des aînés de Pont-Rouge, en vue de connaître leurs besoins et leurs attentes. Cette prise de pouls a permis au comité de traduire fidèlement leur vision dans les assises, enjeux et composantes du Plan d’action 2016-2019 qui sont au cœur de la Politique.

Comme l’a souligné en conférence de presse le maire de Pont-Rouge, monsieur Ghislain Langlais, « La Ville de Pont-Rouge a toujours placé la famille au centre de ses préoccupations, tant aux niveaux des activités proposées que des services dispensés, et elle entend continuer à le faire. Dans un souci d’équité et de respect, elle désire accorder une place plus importante aux aînés et souhaite faciliter un rapprochement entre les jeunes et les moins jeunes qui vivent côte à côte à Pont-Rouge. »

L’adoption de cette politique marque l’engagement du conseil municipal et de l’administration de la Ville à se référer, dans ses choix et décisions, au contenu de la Politique familiale et des aînés et à mettre en œuvre le Plan d’actions 2016-2019 qui lui donne vie. Ce plan cible huit (8) champs d’intervention, soit :

- 1) L’administration municipale et les communications;
- 2) L’environnement physique, l’urbanisme et la mise en valeur du territoire;
- 3) L’habitation;
- 4) Les sports, les loisirs et la culture;
- 5) La santé et les saines habitudes de vie;
- 6) La sécurité et le transport ;
- 7) La vie communautaire;
- 8) La jeunesse et l’éducation.

De nombreux objectifs et actions à poser viennent se greffer à chacun des champs d'intervention. Même si le déploiement du Plan d'action 2016-2019 incombe à la Ville, la réalisation et le succès de la Politique familiale et des aînés passent par la participation de tous les acteurs impliqués, que ce soit les élus et les services municipaux, les citoyens, et les partenaires locaux et régionaux. Selon madame Lina Moisan, conseillère municipale, « Cette mobilisation fera en sorte que nous pourrions créer, tous ensemble, une communauté saine, agréable et accueillante pour les générations actuelles et futures. »

En terminant, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge tient à remercier les membres bénévoles du Comité famille et aînés pour leur grande générosité, leur dévouement et leur engagement indéfectibles. Le conseil remercie également le ministère de la Famille pour l'important soutien financier et technique accordé, ainsi que le Carrefour action municipale et famille pour l'expertise professionnelle prodiguée.

Le texte intégral de la Politique familiale et des aînés est disponible sur le site Internet de la Ville de Pont-Rouge à www.ville.pontrouge.qc.ca à la rubrique « Ville », onglet « Politiques municipales ».

- 30 -



En partenariat avec :



Source :

Francine Benoit-Plamondon
Conseillère aux communications
Ville de Pont-Rouge
Tél. : 873-4481, poste 107
Courriel : francine.benoit-plamondon@ville.pont-rouge.qc.ca